

THIAVILLE, le 17 AOUT 1967

REUNION DU CONSEIL.- En déclarant la séance ouverte, le maire, au nom des conseillers et de tous les habitants, adresse :

- à Monsieur et Madame FOUSSE nos souhaits de bienvenue, ne doutant pas que notre Commune se trouvera bien de leur active présence ;
- à Monsieur FLON et à Madame nos meilleurs voeux de bonheur à l'occasion de leur mariage. Bon séjour au TCHAD et MERCI pour les services rendus tant à l'école qu'à la mairie ;
- à Monsieur FERRY nos remerciements pour le total et permanent dévouement à notre Commune.

BUDGET.- Le conseil approuve le compte administratif de l'exercice 1966 qui, global, se solde par un excédent de clôture de 80.309,02 F. Il vote le budget supplémentaire 1967 qui s'élève en dépenses à 127.776,57 F. et en recettes à 143.474,59 F., soit un excédent de 15.698,02 F. Il approuve également le programme présenté par l'Office National des Forêts (District de BACCARAT) et accorde une rémunération pour son concours occasionnel (travaux d'enrésinement).

AFFOUAGES.- Du bois de chauffage (chêne) restant disponible, le conseil décide d'attribuer un supplément d'affouage au prix de 12 francs le stère. Les affouagistes intéressés sont priés de se faire inscrire en mairie dès que possible et avant le 5 Septembre prochain.

VILLAGES ET MAISONS FLEURIS.- C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons appris que notre village était classé premier, dans la catégorie des moins de 500 habitants, par le jury d'arrondissement, et qu'en 2ème catégorie, Décor floral, le 1er prix était attribué à Monsieur René OTIN.

Hier après-midi, le Jury Départemental est venu constater l'effort fourni par tous.

RESEAU de DISTRIBUTION.- L'eau est potable, c'est ce que confirme le résultat d'une analyse récente.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU.- Il aura lieu à partir du 1er Septembre prochain. Comme précédemment, il est recommandé d'en dégager l'accès.

AVIS aux CONTRIBUABLES.- L'Inspecteur des Impôts se trouvera à la mairie le Lundi 21 Août prochain à 9 heures, pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, de la contribution mobilière, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

ECOLES.- Notre directeur d'école se tiendra à la disposition des parents d'élèves le <sup>mardi</sup> Mardi 5 Septembre, de 18 à 19.h., en mairie, pour recevoir les inscriptions des enfants nés avant le 1er Janvier 1964. Se munir du livret de famille et des certificats de vaccination. <sub>1963</sub>

FOYER RURAL.- Tous les membres sont cordialement invités à assister à la réunion qui

aura lieu Dimanche 27 Août prochain à 10 h 30, à la salle du Foyer, pour discuter et mettre au point les différentes activités pour l'exercice de la saison prochaine.

GENEROSITE.

- Mariage MASINI-KEYSER : 119 francs à répartir par moitié à la Coopérative scolaire et au Foyer Rural de Thiaville.
- Mariage THORR-GABRION : 114 francs à répartir par tiers aux anciens de Thiaville, aux anciens de Raon-l'Etape, aux Secours infirmières de Raon-l'Etape.

Remerciements et meilleurs voeux.

A.B.